

# La fraternité à l'épreuve de la prise de conscience des formes contemporaines de l'esclavage

décembre 2021

Pr Roger GIL

*Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle-Aquitaine-site de Poitiers*

Le programme d'action adopté à Durban en 2001 lors de la Conférence mondiale contre le racisme qui s'est tenue à Durban en Afrique du Sud condamnait « fermement le fait que l'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage existent encore aujourd'hui dans certaines régions du monde » et appelait les États à « prendre des mesures immédiates à titre prioritaire pour mettre fin à ces pratiques ». Était affirmée aussi la nécessité urgente de prévenir, combattre et éliminer toutes les formes de traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants, et « reconnaissons que les victimes de la traite sont particulièrement exposées au racisme, à la discrimination raciale, à la xénophobie et à l'intolérance qui y est associée <sup>1</sup> ». Qu'en est-il de cette détermination roborative vingt ans après ? Lors de la journée internationale pour l'abolition de l'esclavage, le 2 décembre dernier<sup>2</sup>, le secrétaire général de l'ONU soulignait que sur plus de 40 millions de personnes victimes de l'esclavage, une sur quatre est un enfant, trois sur quatre sont des femmes et des filles. Il rappelait aussi les multiples visages contemporains de l'esclavage : servitude pour dettes, servage, travail forcé, exploitation sexuelle, travail des enfants et recrutement d'enfants dans les conflits armés. Les personnes les plus exposées sont celles appartenant à des groupes minoritaires, les personnes migrantes ou déplacées à l'intérieur de leur propre pays, et les situations de précarité liées aux changements climatiques et aux conflits armés. La pandémie de Covid-19 a accru la précarité économique des pays les plus pauvres, a augmenté l'extrême pauvreté<sup>3</sup> ce qui a renforcé la vulnérabilité des populations face à l'esclavage : traite des personnes, servitude pour dettes, travail forcé d'adultes et d'enfants, mariages forcés<sup>4</sup>. Le Rapporteur spécial aux Nations-Unies sur les formes contemporaines d'esclavage s'est inquiété voici quelques mois<sup>5</sup> « d'informations invérifiables en provenance du Burkina Faso, du Mali, du Mozambique et du Niger, qui suggèrent que « la conjonction de graves chocs économiques, de pénuries

---

1 Nations-Unies. Rapport de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Durban, 31 août-8 septembre 2001 ; <https://undocs.org/fr/a/conf.189/12>.

2 La date du 2 décembre est bien la date de la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage qui commémore l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Convention pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui du 2 décembre 1949. <https://www.un.org/fr/observances/slavery-abolition-day>

3 ce qui pourrait concerner rien que pour 2020, selon la Banque mondiale, plus de 60 millions de personnes (voir note suivante)

4 Tomaya Obokata ; Impact de la pandémie de maladie à coronavirus sur les formes contemporaines d'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage .Rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences. Nations-Unies ; Conseil des droits de l'homme, 45<sup>e</sup> session ; 14 septembre, 2 octobre 2020 ; <https://undocs.org/fr/A/HRC/45/8>

5 ibidem.

alimentaires, de fermetures d'écoles et de la dégradation des conditions de sécurité fait le lit de l'enrôlement forcé d'enfants par des groupes armés ». En Mauritanie, « les personnes qui sont considérées comme appartenant à la caste des esclaves mais qui ne vivent plus en esclavage sont victimes de stigmatisation et de discrimination et sont marginalisées tant sur le plan économique que politique »<sup>6</sup>. Au Mali des attaques avec des armes à feu mais aussi des machettes, des gourdins ont été perpétrées par des groupes qui défendent ouvertement l'esclavage fondé sur l'ascendance : l'ONU a exhorté les autorités maliennes à punir ces crimes qui semblent tolérés. En outre certaines personnes au Mali naissent en esclavage dans des familles dites nobles au motif que leurs ancêtres avaient été capturés et réduits en esclavage. Ils travaillent sans rémunération et sont « hérités » à la mort de leurs maîtres. Or le Mali ne dispose pas à ce jour de loi spécifique contre l'esclavage<sup>7</sup>. Quant à la Mauritanie, elle a certes aboli l'esclavage en 1981 mais la population haratine, l'un des plus importants groupes ethniques du pays, est toujours considérée comme une caste esclave dans de nombreuses parties du pays. Selon le *Global Slavery Index* de 2018, le nombre de personnes victimes d'une forme d'esclavage moderne est estimé à 90000 sur une population totale de 4,1 millions de personnes<sup>8</sup>. C'est cette population qui a subi de plein fouet les conséquences économiques de la pandémie et qui s'est retrouvée sans travail et sans ressources. Au Niger, en dépit d'une loi votée en 2003 et criminalisant l'esclavage, ce dernier n'est pas éradiqué. Ainsi dans ce pays une femme de 49 ans, Me Fodi Mohammed, a été donnée comme esclave en cadeau de mariage, à l'âge de 7 ans à un certain Tajira Takaboune Idibaz : elle est maintenant mère de 9 enfants dont plusieurs ont été répartis entre le Niger et le Burkina Faso et offerts comme cadeaux de mariage ou bergers aux petites filles de ses anciens maîtres. Elle déplore une immense lenteur de l'instruction de son cas par le tribunal de Niamey. Tous ces pays conservent un droit coutumier vivace qui infiltre un certain nombre d'acteurs des classes dirigeantes, leaders politiques, leaders traditionnels, leaders religieux<sup>9</sup>. Ainsi persiste la pratique de la « wahaya », dite de la cinquième épouse (car au-delà des quatre épouses légales autorisées par la religion musulmane). Des jeunes filles esclaves ou d'origine servile sont ainsi vendues à des « maîtres » riches et polygames auxquels elles sont totalement soumises pour être employées à des travaux domestiques et à la satisfaction de leurs désirs sexuels. Elles deviennent des « sadaka ». Et combien d'enfants issus de ces femmes esclaves sont jetés vers des avenir incertains qui perpétuent les soumissions des plus vulnérables aux plus puissants. Hélas de puissants facteurs s'opposent à la résistance contre l'esclavage traditionnel. On peut citer d'abord la pauvreté sans cesse aggravée car celles et ceux qui échappent à la soumission sont privés de tout par leurs anciens maîtres et d'abord de tout emploi mais aussi du lopin de terre dont ils pourraient tirer leur subsistance. Mais les familles intègrent et enferment les esclaves dans leur statut. Restent l'ignorance, l'analphabétisme, et aussi une inertie, une résignation dont témoigne la déclaration d'une de ces innombrables victimes : « *Les maîtres nous font vivre à partir de notre propre force. Ce qui est aberrant est*

---

6 ibidem

7 Nations-Unies. ONU info ; Mali : des experts de l'ONU veulent la fin de l'impunité face aux attaques barbares contre les « esclaves » ; 29 octobre 2021 ; Mali : des experts de l'ONU veulent la fin de l'impunité face aux attaques barbares contre les « esclaves » | ONU Info

8 Nations-Unies. Droits de l'Homme. La lutte contre l'esclavage doit se poursuivre malgré la pandémie ; 2 décembre 2020. [https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/Fight\\_against\\_Slavery.aspx](https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/Fight_against_Slavery.aspx)

9 ZANGAOU Moussa ; ÉTAT DES LIEUX DE LA LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGE TRADITIONNEL AU NIGER ; Université Abdou Moumouni de Niamey ; novembre 2018. [https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/rapport\\_final\\_etat\\_des\\_lieux\\_de\\_lutte\\_contre\\_lesclavage\\_au\\_niger.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/rapport_final_etat_des_lieux_de_lutte_contre_lesclavage_au_niger.pdf)

*le fait que nous sommes construits dans le sens que nous sommes incapables de réaliser quoi que ce soit, sans que cela ne soit une initiative qui vient d'eux*<sup>10</sup>». Et que dire aussi des réseaux qui organisent ces traites et ceux qui organisent au Sahel, et jusqu'au bord de la méditerranée la traite de migrants.

Au-delà de ces propos il faut tenter de percevoir ces destins brisés par l'ignorance, le mépris du concept même de personne humaine. Qui se souvient encore de cette femme nigériane qui a osé se lever contre son oppresseur : Hadijatou Mani Koraou a été vendue à l'âge de 12 ans à un homme de 46 ans qui l'a employée comme domestique et violée pendant 9 ans ; elle eut ainsi 4 enfants jusqu'à ce qu'elle puisse s'échapper et saisir, en date du 14 février 2006, un tribunal civil et coutumier aux fins de recouvrer sa totale liberté et de quitter El Hadj Souleymane. Elle a eu gain de cause, car le tribunal ne reconnut pas son « mariage » mais ne dit rien de sa mise en esclavage, pourtant considérée comme un crime par la loi nigérienne. Elle put ensuite saisir la Cour de justice de la CEDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest) qui reconnut en 2008 sa situation d'esclave et condamna l'Etat nigérian à lui verser une indemnité de dix millions de francs CFA<sup>11</sup>.

On devine sans peine que la lutte contre l'esclavage ne peut procéder que de seules mesures caritatives mais d'une politique volontariste et concertée de tous les Etats pour viser les déterminants sociaux, économiques, culturels, psychologiques de ces pratiques barbares. Nombre de citoyens africains l'ont compris. Ils s'appuient sur des travaux de recherche universitaires sur l'esclavage moderne<sup>12</sup> ; ils s'appuient aussi sur des réseaux associatifs comme Timidria qui savent que la lutte passe par l'accès à l'éducation, à l'eau, à la terre et à la sollicitation incessante des pouvoirs politiques pour faire droit aux requêtes de ces esclaves modernes en dépit du poids de traditions culturelles et religieuses qui continuent de faire de l'homme « un loup pour l'homme ». En Mauritanie l'institution sahéenne pour les droits de l'homme, animée par M. Ramadhane qui fait partie de la minorité ethnique haratine en Mauritanie et a passé les 20 premières années de sa vie en tant qu'esclave, lutte contre l'esclavage coutumier par l'éducation. Et il témoigne « *Quand je suis allé à l'école, j'ai commencé à comprendre que l'esclavage n'était pas juste, que c'était le résultat d'une mauvaise interprétation de la religion* ». « *L'école m'a rendu la liberté.* » Hélas les actions de cette association ont été lourdement impactées par la pandémie<sup>13</sup>.

Puisse le cri d'alarme de l'ONU être entendu même s'il est hélas évident que la lenteur des Etats à s'acquitter de leurs obligations en matière de lutte contre l'esclavage rend illusoire le projet initial de suppression mondiale du travail des enfants en 2025 et des formes contemporaines d'esclavage en 2030.

Les populations migrantes disent à leur manière les injustices qui frappent le monde. Au-delà d'elles, il faut aussi discerner ces enfants, ces femmes, ces hommes, victimes d'un esclavage traditionnel qui s'est adapté au monde contemporain et qui ne sont que des instruments utilisés par des oppresseurs indifférents et même étrangers au concept même de personne

---

10 Ibidem

11 Yves Hamuli Kabumba, « La répression internationale de l'esclavage. Les leçons de l'arrêt de la cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest dans l'affaire Hadijatou Mani Koraou c. Niger (27 octobre 2008) », *Revue québécoise de droit international* 21, n° 2 (2008): 25-56.

12 On en trouvera des exemples dans les références bibliographiques et le rapport de Moussa Zangaou, Enseignant - Chercheur à l'Université Abdou Moumouni de Niamey qui fait l'état des lieux de la lutte contre l'esclavage traditionnel au Niger (2018) et qui a recueilli un nombre considérable de témoignages. Voir note 9.

13 [HCDH | La lutte contre l'esclavage doit se poursuivre malgré la pandémie \(ohchr.org\)](https://www.ohchr.org/fr/fr/doc/doc.aspx?lang=fr&id=4844)

humaine. Comment faire pour que les citoyens des pays développés puissent être éclairés par leurs gouvernants, le monde associatif, le monde des sciences humaines et sociales pour prendre leur part à des actions concertées et rationnelles qui passent par l'information et la mobilisation des consciences. Il s'agit certes d'une éthique de champ lointain... celle qui met sans doute le plus à l'épreuve le sens même de la fraternité, même si à l'approche de Noël et en dépit du Covid, il n'est pas interdit de rêver pour l'humanité un avenir un peu meilleur....